

Document  
d'accompagnement  
du référentiel  
de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

**Diplôme :**

Baccalauréat professionnel SAPAT

**Module : MP10**

Mise en œuvre d'actions vectrices de lien social ou de cohésion territoriale

**Préambule**

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

## Rappel des capacités visées

### Capacité 10 correspondant au bloc de compétences B 10 : Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale

C10.1. Questionner un projet de valorisation des ressources du territoire

C10.2. Opérationnaliser avec les personnes concernées une action intégrée à un projet local concerté

### Finalités de l'enseignement

A l'issue de l'enseignement de ce module, l'apprenant doit être en capacité d'accompagner des initiatives locales contribuant à l'amélioration de la qualité de vie individuelle et collective en vue de dynamiser les territoires ruraux.

Ainsi, il doit être capable de s'approprier la valeur socialisante de projets locaux portés par un ou des acteurs locaux visant la valorisation des ressources du territoire, par exemple un projet alimentaire territorial, un festival... et de conduire une action vectrice de lien social, intégrée à cette initiative locale concertée, en associant la population et en mobilisant les ressources et les acteurs du territoire. L'action est ici entendue comme un ensemble d'activités de natures diverses concourant à une réalisation à vocation ponctuelle, par exemple la création d'un chemin de découverte ou l'organisation d'un événement festif dans le cadre d'un projet de valorisation du patrimoine culturel local.

### Précisions sur les activités supports potentielles

Les disciplines SESG, ESC et Histoire Géographie concourent de manière intégrative à l'acquisition progressive de la capacité. L'enseignement de ce module s'appuie sur un ou des exemples concrets d'initiatives locales à visée socialisante.

L'enseignement visant l'acquisition de la capacité C10.1 est organisé dans une démarche pluridisciplinaire à partir d'interventions d'acteurs, porteurs ou partenaires de dynamiques territoriales, organisées au sein de l'établissement ou en structures lors d'actions en milieu professionnel. La pluridisciplinarité liée au module MG4 du tronc commun est utilement exploitée pour la préparation de cette capacité.

L'enseignement visant l'acquisition de la capacité C10.2 s'appuie sur un ou des partenariats avec le/les professionnel(s) commanditaire(s) ou bénéficiaire(s) d'actions à réaliser par les apprenants. Conduite en pédagogie de projet, l'ingénierie pédagogique nécessite un accompagnement par les enseignants, conséquent et adapté aux différentes actions préparées par l'ensemble des apprenants. Cet enseignement peut utilement être mis en relation avec le thème de pluridisciplinarité du MG4.

Les séances de pluridisciplinarité et les horaires de pratiques encadrées sont mobilisés pour mettre en œuvre l'encadrement individualisé des travaux tout au long de la formation.

La contribution des langues vivantes aux activités pluridisciplinaires liées au module MP10 concourt à l'acquisition de la capacité C10.

**Il s'agit, à travers la mobilisation de savoirs et savoir-faire langagiers, de contribuer à la conduite de projets d'initiative locale vecteurs de lien social et de cohésion territoriale.**

La dimension linguistique de la valorisation des territoires participe à dynamiser ces espaces par l'inclusion d'un public non francophone. Ce public y est présent de façon permanente (fonction résidentielle) ou de façon temporaire (fonction récréative et touristique). L'inclusion de locuteurs d'une autre langue permet de mettre en relation et de fédérer les différentes populations présentes sur un territoire local. Elle renforce la cohésion sociale autour d'une culture commune ou partagée. La rencontre avec autrui, la compréhension de sa culture grâce à la maîtrise d'une langue étrangère contribue à la formation du citoyen en tant qu'acteur social et à la construction de sa propre culture, sociale et professionnelle. Les savoirs et savoir-faire langagiers acquis sont mis en valeur par une participation effective à des projets qui eux-mêmes bénéficient d'une plus grande visibilité. L'implication dans de telles initiatives et par le biais d'activités conduites en langue étrangère, permet de construire des capacités de **communication et de médiation linguistique et culturelle**. C'est là l'occasion de pratiquer une langue étrangère en dehors du strict cadre de la salle de classe et de valoriser plurilinguisme et diversité culturelle sur un territoire.

**Capacité de médiation**

La médiation linguistique est ainsi définie par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : « Dans les activités de médiation, l'utilisateur de la langue n'a pas à exprimer sa pensée mais doit simplement jouer le rôle d'intermédiaire entre des interlocuteurs incapables de se comprendre en direct. Il s'agit habituellement (mais non exclusivement) de locuteurs de langues différentes. »<sup>1</sup>

La médiation comprend aussi un volet culturel. Le niveau d'exigence attendu, en référence au (CECRL) est le niveau B1+.

Médiation	ETABLIR UN ESPACE PLURICULTUREL
<b>B1 +</b>	<p>Peut établir une collaboration avec des personnes d'autres milieux, montrer de l'intérêt et de l'empathie en posant des questions simples et en y répondant, formuler et répondre à des suggestions, demander si les participants sont d'accord, et proposer d'autres choix.</p> <p>Peut contribuer à une communication interculturelle en initiant la conversation, montrant de l'intérêt et de l'empathie par ses questions et ses réponses simples et exprimer son accord et sa compréhension.</p> <p>Peut, dans des rencontres interculturelles, se conduire de façon positive, reconnaître les sentiments et les différentes visions du monde des membres du groupe.</p>

Il convient dans le cadre de l'enseignement pluridisciplinaire d'explorer ces capacités de médiation en prenant appui sur les actions s'inscrivant dans un projet territorial qui structurent l'enseignement du MP10. Les activités proposées viseront à créer un espace commun (langue, repères culturels) pour faciliter la communication entre les différents acteurs des actions, voire des projets.

**Pistes d'exploitation :** réalisation d'un produit de communication en langue étrangère présentant une action sur le territoire, préparation d'une procédure d'accueil d'un public allophone, création d'un

<sup>1</sup> **Conseil de l'Europe**, *CECRL Volume complémentaire*, 2018. <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/>, p129

audioguide, préparation d'une intervention en langue étrangère visant à promouvoir l'action, présentation et explication du patrimoine culturel d'un territoire...

L'activité pluridisciplinaire en langue vivante du module MP10 concourt à l'acquisition de la capacité C10 et sa dimension médiation est évaluée dans l'ECCF.

L'activité construite en langue étrangère dans le cadre de l'action peut toutefois aussi être le support de l'évaluation de l'expression orale (situation B) de l'ECCF validant la capacité **C.3.3 communiquer avec le monde**.

### Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Vachée, C., Dansac, C. et Pagès, A. (2013) *Dynamiques des territoires ruraux et points de vue des professionnels de l'animation socioculturelle*, in 6ème Colloque du Réseau International de l'Animation, Paris

Kahn, R., (2010) *La dimension culturelle du développement territorial*, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2010/4, 625-650. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2010-4-page-625.htm>

Institut Montaigne & Elabe (2019) *La France en morceaux baromètre des territoires 2019*. Disponible sur <https://www.institutmontaigne.org/dossiers/la-france-en-morceaux-barometre-des-territoires-2019>

Quignon, C., (2019), Il n'y a pas de territoire condamné : loin des grandes métropoles ces bassins ruraux qui prospèrent en France. *Le Monde*, 8 septembre 2019. Disponible sur :

[https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/09/08/ces-territoires-ruraux-qui-prospere\\_5507917\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/09/08/ces-territoires-ruraux-qui-prospere-5507917_3234.html) (abonnement)

Commission européenne (Développement régional et urbain de l'UE), (2021), Vision à long terme pour les zones rurales : vers des zones rurales de l'UE plus fortes, connectées, résilientes et prospères (synthèse en français publiée le 30-06-21, articles en anglais). Disponible sur :

[https://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/newsroom/news/2021/06/30-06-2021-long-term-vision-for-rural-areas-for-stronger-connected-resilient-prosperous-eu-rural-areas](https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/newsroom/news/2021/06/30-06-2021-long-term-vision-for-rural-areas-for-stronger-connected-resilient-prosperous-eu-rural-areas)

Xavier Desjardins (2021), *L'aménagement du territoire*, coll. Cursus, Armand Colin

Damien Augias (2021), *Aménagement et développement des territoires*, Studyrama

**Rapport du Sénat** : Rapport d'information sur les collectivités territoriales, leviers de développement des territoires ruraux, Sénat. Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

<http://www.senat.fr/rap/r19-251/r19-2511.pdf>

## Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C10.1. Questionner un projet de valorisation des ressources du territoire	<p><b>Appropriation du projet d'actions portées par l'initiative locale</b></p> <p><b>Identification des relations entre les parties prenantes du projet</b></p> <p><b>Repérage des effets socialisants du projet</b></p>	<p><b>Observation, questionnement, collecte et analyse d'informations</b></p> <p><b>Lien social et cohésion territoriale</b></p>	<p><b>SESG-GE</b></p> <p><b>HG</b></p> <p><b>ESC</b></p>

### Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est en mesure de s'approprier un projet territorial en place ou une initiative locale vectrice de lien social.

Elle doit permettre à l'apprenant de questionner une dynamique territoriale vectrice de lien social, pour en comprendre les déterminants, identifier les parties prenantes et déterminer la valeur socialisante du projet qu'elle porte.

### Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement s'appuie sur une ou plusieurs initiatives locales à visée socialisante. Il peut s'agir de projets déjà en place portés par un ou des acteurs du territoire (Projet Alimentaire Territorial, festival...) ou de dynamiques locales non encore formalisées dans un projet mais relayées par un ou des acteur(s) social(aux) légitimes du territoire, partenaire(s) de l'établissement de formation (ADMR...) par exemple. Les attendus de formation de la capacité C10 sont à construire en relation avec ceux de la capacité C5.

### Méthode d'analyse et d'évaluation d'une initiative locale à visée socialisante

#### Méthode de questionnement

L'enseignement s'attache à donner une méthode de collecte et d'analyse d'informations pour s'approprier les déterminants, les logiques d'actions et les effets d'une initiative locale à visée socialisante. Les outils numériques peuvent être mobilisés pour collecter et analyser l'information.

La méthode de questionnement QQQQCCP (quoi, qui, où, quand, comment, combien, pourquoi) peut utilement être mobilisée.

## Projet territorial et acteurs

### Distinction territoires administratifs/territoires de projets

L'enseignement s'attache à montrer que les territoires de projet doivent se distinguer des territoires administratifs. Les uns sont prescrits, leurs compétences et leurs périmètres sont définis. Les autres sont des constructions issues des acteurs locaux pour mettre en œuvre des actions de développement. L'approche historique de l'évolution de l'organisation territoriale est proposée pour évoquer la décentralisation et préciser les notions d'aménagement et de développement territorial. L'apprenant doit percevoir l'importance des décisions endogènes dans un projet de développement territorial.

### Parties prenantes d'une démarche territoriale concertée

L'enseignement montre qu'un grand nombre d'individus et d'organisations sont concernés par un projet territorial, soit parce qu'ils sont directement impliqués dans la conduite des opérations (acteurs du projet), soit parce qu'ils sont impactés par la problématique de départ ou le choix et la mise en œuvre des solutions (certains habitants, divers acteurs économiques du territoire...).

### Typologie des acteurs de projet territorial

Les acteurs publics et privés

Rôle des acteurs : porteurs/pilotes - opérateurs - financeurs - partenaires

Relations de partenariat, de pouvoir, d'interdépendance...

L'enseignement met en évidence la typologie des acteurs et montre notamment qu'elle est sujette à évolution tout au long de la vie d'un projet.

Il n'est pas demandé aux apprenants de connaître avec précision et dans leur intégralité les compétences de toutes les collectivités, mais de saisir les logiques de fonctionnement de ces structures : comprendre ce qu'est une compétence, distinguer ce qui est de la responsabilité de l' élu et ce qui relève du travail de l'agent territorial.

## Déterminants à l'origine d'action sociale dans un territoire

Les apprenants sont amenés à rassembler et trier différentes sources d'informations disponibles sur un territoire donné. L'enseignement du module MG2 peut être utilement mobilisé pour collecter et traiter les informations par genre (culturelles, spécialisées, médiatiques et de renseignement) et les mettre en perspective dans le but de proposer des actions renforçant le lien social et la cohésion territoriale.

En liaison avec l'enseignement du module M9, les apprenants sont entraînés à l'animation d'entretiens semi-directifs par la pratique de jeux de rôle par exemple. Ils sont également préparés à la réalisation et au traitement d'enquêtes auprès de la population concernée.

### Besoins et attentes non satisfaits

Pour un territoire défini, l'enseignement s'attache à donner une méthode de collecte et de traitement d'informations utiles à identifier l'offre de services à la population et à repérer les besoins et attentes non satisfaits et à identifier les objectifs qu'il conviendrait d'atteindre.

## Atouts/contraintes du territoire

L'enseignement s'attache à donner une méthode de traitement d'informations utiles à repérer les déterminants de toute nature à l'origine d'une initiative locale au bénéfice de la population d'un territoire, à les catégoriser selon qu'il s'agit d'atouts ou de contraintes et à les hiérarchiser.

Les apports notionnels et méthodologiques des modules MP5, MP6 et MP9 pour la détermination des atouts et contraintes du territoire sont mobilisés.

## Lien social et cohésion territoriale

L'enseignement de ce module s'attache à montrer les enjeux d'un projet à visée socialisante sur le collectif d'individus concernés et sur la dynamique du territoire. Une approche kaléidoscopique des territoires et de leurs dynamiques doit permettre une meilleure compréhension de ces enjeux, notamment en lien avec le sentiment d'appartenance, d'ancrage et de développement personnel et collectif.

Les apports méthodologiques des modules MP5 et MP9 visant à déterminer les effets socialisants individuels d'une animation sont utilement mobilisés.

L'enseignement s'appuie sur des études sur document, des articles de presse, des témoignages d'élus, de la population...

Enjeux d'un projet à visée socialisante pour les individus d'un territoire en terme de développement personnel et collectif

Enjeux du lien social pour le territoire et sa cohésion en terme d'appartenance, d'ancrage et de développement

L'approche socioculturelle des territoires et de leur dynamique : des visions kaléidoscopiques

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C10.2. Opérationnaliser avec les personnes concernées une action intégrée à un projet local concerté	<b>Pertinence de l'action proposée au regard du projet</b> <b>Conduite de l'action proposée</b> <b>Evaluation de la conduite de l'action et de sa visée socialisante</b>	<b>Combinaison de savoirs professionnels</b> <b>Travail en équipe</b> <b>Posture de la relation professionnelle de partenariat</b>	<b>SESG-GE</b>  <b>ESC</b>

### Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est en mesure de réaliser une action vectrice de lien social intégrée à un projet territorial concerté, de la concevoir, la conduire, la promouvoir et l'évaluer en associant la population et en mobilisant les ressources et les acteurs du territoire. Elle doit permettre à l'apprenant d'acquérir la posture professionnelle adaptée à la conduite en partenariat d'une action, en réponse à un besoin relayé par un ou des acteurs locaux.

### Précisions sur les attendus de la formation

Au moins un projet territorial en place ou au moins une initiative locale vectrice de lien social est le support de cette capacité. La capacité C10.1 permet d'en questionner les déterminants et enjeux. L'enseignement dédié à l'acquisition de la capacité C10.2 vise à accompagner les apprenants à proposer et mener des actions inscrites dans une de ces dynamiques locales, en associant la population tout au long de la démarche.

#### Elaboration d'une action à visée socialisante intégrée à un projet territorial

Identification et définition des besoins de la population concernée

Repérage des ressources mobilisables pour les actions

Identification des coopérations/interactions possibles avec la population du territoire

L'enseignement amène les apprenants à remobiliser les outils utiles à définir les besoins et repérer les ressources humaines mobilisables : collecte d'informations dans la presse locale, observations, entretiens, questionnaires d'enquête, exploitation de données en nombre, de cartographies (réinvestissement des acquis de la capacité 1.2 du module MG1) ... et s'attache à donner des méthodes de traitement des informations pertinentes adaptées à la situation (contexte et finalité du projet).

Il les amène à en déduire des propositions d'interactions possibles avec la population du territoire pour déployer des actions.



## Proposition et formalisation d'une action

L'action choisie doit s'inscrire dans la dynamique locale de projet en faveur de la cohésion sociale, portée par un ou des acteurs du territoire.

Formalisation de l'action : description et programmation des activités, échéances de réalisation, public visé, modalités (gratuit/payant), objectifs et publics cibles, nature du lien avec l'initiative locale concernée, nature de l'implication de la population locale... Au-delà de la description de l'action, il s'agit d'outiller les apprenants à montrer et expliquer la cohérence de l'action proposée avec la dynamique de territoire et le projet dans lequel elle s'inscrit. Le lien avec l'enseignement du module MP9 préparant à l'acquisition de la capacité C9.1 constitue un appui important.

## Organisation d'un travail de groupe coopératif

### Répartition des rôles et responsabilités

Tableaux de bord et fiche d'activité élève.

Au sein du groupe, on montre l'intérêt (efficacité du travail, remédiation) de définir les tâches à accomplir et de prendre en compte les compétences/habiletés de chacun des membres du groupe pour enrichir le collectif de travail. On montre l'intérêt de répartir les rôles et les responsabilités. L'enseignant veille à ce que chaque membre du collectif progresse au-delà de ses propres habiletés.

### Formalisation du travail du groupe et des relations tout au long de l'action

On accompagne les apprenants à formaliser leur travail tout au long de l'action en mobilisant notamment les outils de collaboration et/ou coopération numériques utilisés dans le cadre de l'enseignement du module MP8. On montre l'intérêt de cette démarche pour structurer le travail collaboratif, responsabiliser chaque membre du groupe, contractualiser un cahier des charges avec le ou les commanditaire(s) éventuel(s) et rendre compte de l'avancée des travaux.

Cet enseignement est conduit en relation avec celui apporté dans le cadre de la capacité C42.

## Posture professionnelle du travail en équipe et en partenariat

### Ecoute active et communication non violente

### Gestion collaborative des interactions avec le ou les commanditaires

### Gestion coopérative des interactions avec toutes les personnes impliquées dans l'action

Il s'agit d'accompagner les apprenants à développer des savoir-être nécessaires à la réussite d'un travail collaboratif de qualité.

On mobilise notamment les aptitudes travaillées dans le cadre de l'acquisition des capacités C7, C8 C9.2 et C4.2 (compétences psycho-sociales)

## Mise en œuvre d'une action concertée sur un territoire

L'enseignement vise à accompagner les apprenants dans la conduite d'une action en collaboration étroite avec un ou des partenaires commanditaires éventuels et en associant la population locale.

La pédagogie de projet est particulièrement adaptée à ce type d'action professionnelle. L'ingénierie pédagogique nécessite un accompagnement par les enseignants, tout au long du travail et adapté aux différentes actions préparées par l'ensemble des apprenants.

Les séances de pluridisciplinarité et les horaires de pratiques encadrées sont utilement mobilisés pour mettre en œuvre l'encadrement individualisé des travaux tout au long de la formation. Le lien avec la l'enseignement du module MP9 préparant à l'acquisition de la capacité C9.2 est souhaitable.

On privilégie le travail en groupe des apprenants. Il permet entre autre de développer des compétences transversales liées à l'organisation du travail collaboratif. La taille des groupes est laissée à l'appréciation de l'équipe pédagogique et prend en compte les actions envisagées et les moyens mobilisés pour l'accompagnement.

## Prévision des démarches administratives et des moyens à mettre en œuvre

Contrats et conventions diverses (contrats d'assurance, contrats de travail...), autorisations administratives diverses ; moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation de l'action, implication des parties prenantes ; lieu de déroulement....

Pour la prise en compte des aspects réglementaires et de sécurité des personnes on mobilise l'enseignement du module MP9 sur la réglementation des activités entrant dans le champ de l'animation.

## Planification des tâches

Objectifs de travail, activités et tâches à réaliser, ordonnancement des tâches et goulets d'étranglement, calendrier de réalisation avec étapes-clés. Ici des outils numériques tels que Gantt project ou tout simplement un tableur peuvent être mobilisés. Les apprenants sont sensibilisés à l'intérêt d'établir un calendrier prévisionnel des tâches à accomplir et de la responsabilité de chacun d'entre eux aux différentes étapes.

## Elaboration du budget prévisionnel de l'action

Il s'agit d'outiller les apprenants à l'évaluation des dépenses et recettes liées à une action et à montrer l'intérêt d'un tel budget. Ici le tableur étudié dans le module MG 1 du tronc commun peut être mobilisé.

## Identification des freins et des leviers d'action

L'enseignant montre aux apprenants que la conduite de toute activité est par essence, en interaction avec un contexte particulier, générateur d'atouts et de contraintes pour l'action envisagée et que ce contexte est susceptible d'évoluer positivement ou négativement (opportunités, menaces).

On outille l'apprenant afin qu'il identifie les leviers d'action susceptibles de faciliter l'action et les freins susceptibles de la ralentir ou l'empêcher.

## Régulation de l'action en cours de réalisation

Les apprenants sont sensibilisés à la nécessité de respecter le calendrier prévisionnel et de mettre en œuvre les actions correctrices de toute nature en cas d'aléas venant perturber la réalisation de l'action.

Ils sont sensibilisés également à la nécessité de mettre en œuvre des ajustements à la demande du commanditaire.

A cet effet, ils sont amenés à utiliser les leviers d'action identifiés et à mobiliser les enseignements de tous les modules professionnels.

Ajustement en cours d'action aux attentes du commanditaire

Adaptation de la mise en œuvre de l'action aux aléas

## Promotion de l'action proposée

Promotion auprès des partenaires et acteurs locaux

Promotion sur le territoire

A partir d'exemple, on aborde ici les éléments de base de la conception d'une stratégie de communication : public visé, message, choix des outils/supports, mesure de l'efficacité

Les outils de publication et de création de contenu vus en seconde professionnelle dans le module EG4, le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité numérique travaillé dans le module MP8 et les enseignements liés aux réseaux sociaux et sociaux professionnels travaillés dans le module MG2 du tronc commun peuvent être mobilisés pour réaliser des supports de communication sur internet (pages web, infographies (CANVA), PréAO, vidéos...)

Promotion en direction de locuteurs non francophones (résidents ou touristes)

## Evaluation de la conduite d'une action et de sa portée socialisante

L'objet évalué est la démarche mise en œuvre et son effet socialisant tout au long du processus de construction de l'action.

La finalisation de l'action dans le temps de formation est recommandée mais n'est pas obligatoire.

Sur l'évaluation d'une action d'animation le lien avec l'enseignement du module MP9 préparant à l'acquisition de la capacité C9.2 est nécessaire.

Ecart réalisé/prévu

L'enseignant accompagne les apprenants dans la construction d'indicateurs permettant d'évaluer la réalisation de l'action tout au long de son déroulement. On les amène à définir des objectifs de résultat pour ces différents indicateurs pour mesurer les écarts réalisés/prévus.

Satisfaction du commanditaire/bénéficiaire et des parties prenantes

L'enseignant accompagne les apprenants dans la construction et l'alimentation d'indicateurs permettant de mesurer la satisfaction du commanditaire de l'action et plus largement de l'ensemble des parties prenantes.

## Atteinte des objectifs de lien social

L'enseignant accompagne les apprenants dans la construction et la mobilisation d'indicateurs permettant de mesurer les effets de l'action sur les objectifs de consolidation du lien social poursuivis.

## Adaptation de la posture relationnelle

L'enseignant rappelle l'importance des règles déontologiques des métiers des services aux personnes et aux territoires approfondies dans d'autres modules professionnels.

L'enseignement vise à sensibiliser les apprenants aux composantes d'une posture professionnelle adaptée dans le cadre d'un travail collectif, répondant à une commande déterminée et visant à l'amélioration du lien social.

Il vise également à les outiller pour qu'ils soient en mesure d'évaluer de manière objectivée leur comportement et d'améliorer leur posture le cas échéant.

La construction de grilles d'auto-évaluation ou d'évaluation par les pairs peut être un exercice pertinent permettant de déterminer les composantes et les indicateurs d'une posture professionnelle adaptée.